

# Le service économique et financier

L'agence comptable vous accueille, conseille et perçoit vos règlements par chèque ou en espèces.



## Les repas, la demi-pension et l'internat

(Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2018)

- **L'internat** : 1640,00 € (forfait annuel). Une facture est envoyée chaque trimestre.
- **La demi-pension** : 541,25 € (forfait annuel) pour les collégiens et les élèves de 3<sup>Prépro</sup>. Une facture est envoyée chaque trimestre.
- **Le repas** : 4,25 € pour les lycéens prestataires (soit une provision de 42,50 € pour 10 repas).
- **Le badge d'accès au self** : 4,00 € en cas de perte.

*N'oubliez pas que vous pouvez obtenir des aides (sur dossier).*

- Bourses nationales
- Aides des fonds sociaux collégien, lycéen ou restauration
- Aides à la restauration de la Région (pour les **lycéens**) et du Département (pour les **collégiens**)
- Remise d'ordre (sur conditions pour les forfaitaires en fonction des absences)
- Possibilité de paiement par prélèvement pour la demi-pension ou l'internat (sur demande à l'inscription)